



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 2 octobre 2019

Conférence des Présidents d'EPCI : présentation du sondage mobilité (habitants et maires) et demande d'un pilotage régional

A l'occasion de la conférence des Présidents d'EPCI, rendez-vous régulier entre le Département et les intercommunalités, le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, a présenté les résultats de deux sondages commandés par le Département pour connaître les attentes des habitants et des maires en matière de mobilité.

A l'issue de cette présentation, le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, et son Vice-Président en charge des mobilités, Jean-Claude Peyrin, ont indiqué leur souhait de voir la Région prendre le pilotage des enjeux mobilités sur l'ensemble du département.

Le sondage mobilité confirme une nécessité de respecter les équilibres territoriaux en matière d'organisation des transports

Le Département a commandé deux sondages sur les mobilités en Isère à destination d'une part, des habitants, et d'autre part, des maires : 1 000 Isérois ont été consultés entre le 15 et le 30 juillet 2019 et 271 maires entre le 28 août et le 19 septembre 2019.

Au-delà de la satisfaction globale des Isérois sur l'offre actuelle de transports en commun (64 % de personnes satisfaites), il ressort que 49,8 % des Isérois utilisent quotidiennement la voiture contre 8,3 % seulement pour les bus/car, 4,3 % pour le Tram et 2% pour le TER. Les disparités entre territoires sont fortes puisque 71 % des Isérois habitant dans la Métropole considèrent être bien desservis contre seulement 53 % sur le reste du territoire.

Aussi, presque 2/3 des maires considèrent que tous les territoires urbains, périurbains comme ruraux doivent participer équitablement aux décisions relatives aux transports, qu'il s'agisse de les gérer ou de les développer.

Après avoir testé un certain nombre de dispositifs incitatifs à l'utilisation des transports en commun, il ressort que le renforcement, l'amélioration et une plus grande lisibilité de l'offre de transports existante sont plébiscités : 58 % des Isérois estiment qu'un arrêt à moins de 500m de chez eux les inciterait à privilégier l'offre de transports en commun à la voiture individuelle, 56 % souhaitent moins de correspondance et 56 % demandent à avoir un titre unique pour voyager partout en Isère.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département souhaite que la Région devienne le pilote principal des mobilités en Isère

Au regard de ces demandes de simplification, de renforcement de l'offre et de respect des équilibres territoriaux, le Département de l'Isère estime que la Région, cheffe de file des transports depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, est la mieux placée pour y répondre sur l'ensemble du territoire.

Il faut dire que, en l'état de la rédaction de la Loi d'orientation des mobilités (LOM), si d'ici mars 2021 les intercommunalités n'ont pas pris la compétence Transports, la Région Auvergne-Rhône deviendra compétente sur leur territoire en matière de mobilité au 1^{er} juillet 2021.

En outre, fin 2022, le Département rendra à la Région Auvergne-Rhône sa compétence en matière de transports interurbains et scolaires qu'il assume actuellement par délégation.

A ce titre, c'est la collectivité la plus à même d'assurer l'équité territoriale et les connexions interdépartementales, d'organiser l'intermodalité complète notamment avec les TER et de réaliser des économies d'échelle permettant à terme d'investir dans de nouvelles infrastructures.

Comme depuis 2015, le Département réaffirme sa volonté de travailler de concert avec la Région pour dialoguer avec les intercommunalités et l'ensemble des acteurs concernés par cette nouvelle organisation des transports afin qu'elle soit la plus efficiente possible pour les usagers.

«C'est une décision forte pour l'organisation des transports publics en Isère motivée par la demande des Isérois d'avoir une gestion équitable et plus lisible des transports dans la perspective d'une fin de délégation qui interviendra en 2022. Il reste désormais moins de 3 ans pour préparer la transition afin qu'elle se passe dans les meilleures conditions possibles dans l'intérêt de tous : c'est la Région la mieux placée pour la piloter » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département